

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 septembre 2022

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 14 - présents : 14 - votants : 14 Convocation en date du : 07 septembre 2022 Affichée le : 07 septembre 2022	Le quinze septembre deux Mil vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. Présents : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, GAY Arlette, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne Absents excusés : Secrétaire de séance élu : BONNEFOND Vincent
N° 2022D605	ATTRIBUTION DE SUBVENTION DU SOU DES ECOLES

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu une demande de subvention de la part du Sou des écoles.

Le Sou des écoles organise chaque année une conférence. Cette année, l'association a fait appel à Madame Claire MARSOT, conférencière renommée et expérimentée. La conférence aura pour thème « La prévention envers les écrans dans les familles ».

Le tarif de la prestation s'élève à 350 €, ce qui représente un coût non négligeable pour l'association du Sou des Ecoles, bien mise à mal par le contexte sanitaire.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal d'attribuer la somme de 200 € à l'association du Sou des Ecoles, afin de la soutenir dans son projet

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

ADOpte la proposition ci-dessus, soit versement de la somme de 200 € à l'association du Sou des Ecoles

DIT que les crédits sont disponibles au Budget Primitif 2022, au compte 6574, par prélèvement sur le non affecté.

ROZIER EN DONZY, le 20/09/2022
Signé : le Maire, Didier BERNE



Le Secrétaire de séance, Vincent BONNEFOND